

## **Motion**

### **Contre la détention de Fariba Adelkhah et Roland Marchal en Iran**

La section 29 du Comité National de la Recherche Scientifique souhaite rappeler son attachement au caractère universel de la recherche. A ce titre, il est nécessaire que la puissance publique protège la liberté d'expression, préserve la libre circulation des idées et garantisse l'indépendance des chercheurs.

En particulier, la section 29 s'inquiète fortement pour le sort de nos collègues Fariba Adelkhah, directrice de recherche à Sciences Po et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, arbitrairement détenus à la prison d'Evin, en Iran.

La section 29 demande à la direction du CNRS de mettre en œuvre tous les moyens institutionnels à sa disposition pour obtenir la libération immédiate de nos collègues, et notamment de suspendre les liens académiques avec l'Iran. Elle considère que les principes fondamentaux d'éthique de la recherche imposent la suspension des programmes et accords scientifiques, dans tous les domaines disciplinaires, entre le CNRS et des universités ou organismes de recherche iraniens, compte tenu de la séquestration dont sont injustement victimes nos deux collègues.

**Fabrice VAVRE**  
**Président de la section 29**

**Motion adoptée le 3 mars 2020**

**19 votants : 18 oui, 1 abstention, 0 non**

#### **Destinataires :**

- Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- Jean-Yves LE DRIAN, Ministre des Affaires Etrangères
- Antoine PETIT, Président-Directeur Général du CNRS
- Stéphanie THIEBAUT, Directrice de l'INEE
- André Le BIVIC, Directeur de l'INSB
- Olivier COUTARD, Président de la CPCN.